



# **SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS**

**TERRITOIRE DU SUD**

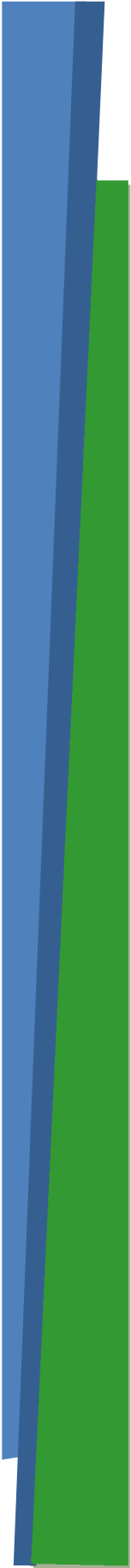
**Réseaux du Tricastin et de Saint-Restitut**

**Année 2022**

**Rapport d'activité**

## SOMMAIRE

<b>1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD .....</b>	<b>4</b>
1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE .....	4
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS .....	4
1.2.1 Réseaux du Tricastin .....	4
1.2.3 Réseau sous pression de St Restitut.....	5
<b>2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2022 .....</b>	<b>6</b>
2.1 ORIGINE DE L'EAU.....	6
2.2 VENTE D'EAU.....	7
2.3 RENDEMENT DU RESEAU.....	8
2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE .....	9
<b>3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....</b>	<b>9</b>
3.1 SECURITE PUBLIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES .....	9
3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE .....	9
3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION.....	9
3.4 CONTROLE CONFORMITE APPAREILLAGE DE LEVAGE.....	10
<b>4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2022.....</b>	<b>11</b>
4.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT.....	11
4.1.1 Objectifs .....	11
4.1.2 Travaux réalisés.....	11
4.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE.....	12
4.3 TRAVAUX FACTURES .....	13
4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2022 .....	13
<b>5- GESTION CLIENTELE.....</b>	<b>14</b>
5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	14
5.1.1 Tarification Agence de l'eau.....	14



5.1.2 Tarification pour les non professionnels.....	14
5.1.3 Tarification pour les professionnels.....	15
5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS.....	15
5.2.1 Continuité de service.....	16
5.2.2 Informations des irrigants.....	16
5.2.3 Divers.....	17
<b>6- LES PROJETS DU TERRITOIRE.....</b>	<b>18</b>
6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX TRICASTIN PRESSION ET ST RESTITUT.....	18
6.2 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN.....	18
<b>7- DONNEES FINANCIERES.....</b>	<b>19</b>
7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE.....	19
7.1.1 Fonctionnement.....	19
7.1.2 Investissement.....	19
7.2 IMPAYES.....	19
7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE.....	19
<b>8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS.....</b>	<b>20</b>

# 1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD

## 1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE

Communes de Saint-Restitut, Solérieux, Suze-la-Rousse, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Clansayes, Donzère, La Garde Adhémar, Les Granges-Gontardes, Valaurie.

## 1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

### 1.2.1 RESEAUX DU TRICASTIN

#### Station de production des Echaravelles

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon.

1 dégrilleur à l'entrée de la station de pompage commun pour les stations de pompage des réseaux « gravitaire du Tricastin » et « pression du Tricastin ».

La capacité maximale de la prise d'eau est de 5 400 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 10 à 620 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

Logement de fonction à proximité occupé par un agent du SID.

#### Réseau gravitaire du Tricastin

3 pompes de 1800 m<sup>3</sup>/h à 20 m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)

Capacité de production : 3 600 m<sup>3</sup>/h

1 Brise charge pour l'alimentation du canal gravitaire principal

Réseau de distribution sous la forme de canaux en béton positionnés sur le sol ou sur des plots en béton. 10 exutoires dans le contre canal CNR ou en puits perdus.

Le réseau est mis en fonctionnement uniquement la semaine sur demande des agriculteurs.

Remarque : la station de pompage d'Echaravelles et le réseau gravitaire sont des ouvrages domaniaux propriété de l'Etat Français (Ministère des finances sous la tutelle du ministère de l'agriculture).

### Station de reprise du logis de Berre

Aspiration dans le réseau gravitaire via une bache de 20 m<sup>3</sup>

- 2 pompes monocellulaires horizontales : 140 m<sup>3</sup>/h à 50 m HMT
- 1 pompe monocellulaire horizontale : 171 m<sup>3</sup>/h à 50 m HMT sur variateur de vitesse

1 réservoir de 150 m<sup>3</sup> (hors service : by pass avec ventouse)

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 98 Kw (Segment C3 : HTA non télélevé – HTA5 - CU)

### Réseau sous pression du Tricastin

3 pompes de 540 m<sup>3</sup>/h à 95 m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)

Capacité de production : 1 080 m<sup>3</sup>/h

1 réservoir d'une capacité utile de 500 m<sup>3</sup>

Réseau de distribution en canalisation fonte grise essentiellement et en fonte ductile, PVC et PEHD

---

### 1.2.3 RESEAU SOUS PRESSION DE ST RESTITUT

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon pour alimenter la réserve de la Ronbine par siphon (Dn 400 mm)

### Station de production de la « Ronbine » ou « Chamillet » ou « Fenouillet »

Aspiration dans la réserve de décantation d'une capacité de 5 000 m<sup>3</sup>

4 pompes de 300 m<sup>3</sup>/h à 160 m HMT.

Capacité maximale de pompage de 900 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 580 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

### Réservoir

1 réservoir de 1 000 m<sup>3</sup> dit de « St Paul » à la cote 179 m NGF

### Surpresseur de St Restitut « Le Chameau »

Aspiration sur le réseau de distribution de St Restitut

3 Groupes de pompage de 250 m<sup>3</sup>/h à 90 m HMT

2 Groupes de pompage de 90 m<sup>3</sup>/h à 90 m HMT

Capacité maximale de pompage de 750 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 250 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

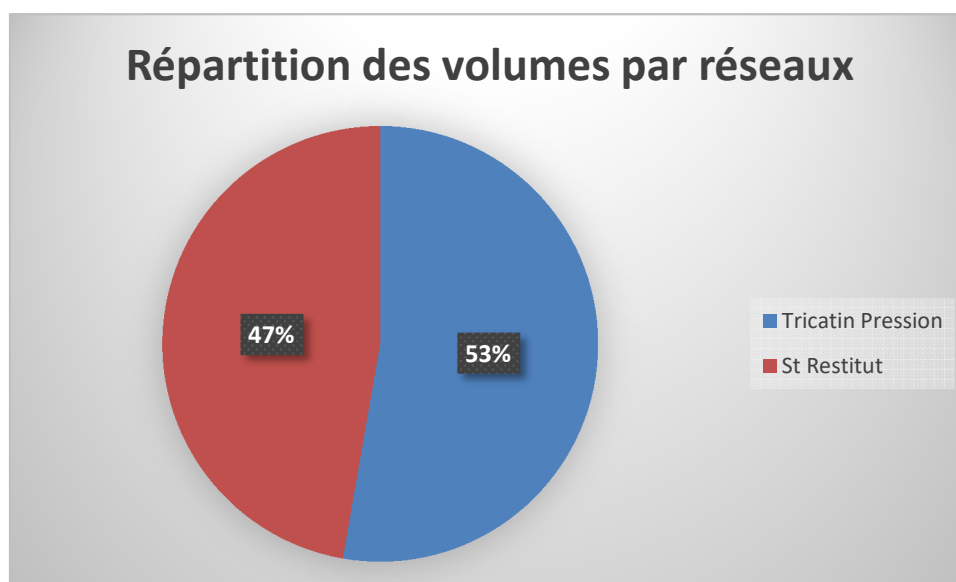
## 2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2022

### 2.1 ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée sur le territoire du Sud provient en totalité du Rhône.

#### Réseaux Pression

Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)
Tricatin Pression	Echaravelles	St Paul 3 Chateaux	Rhône	1 212 000
St Restitut	Chamillet	St Paul 3 Chateaux	Rhône	1 085 791
<b>Total Sud</b>				<b>2 297 791</b>



#### Réseau Gravitare

Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)
Tricatin Gravitare	Echaravelles	St Paul 3 Chateaux	Rhône	3 179 313
<b>Total Sud</b>				<b>3 179 313</b>

Nota : Ce volume inclus les rejets aux exutoires des canaux.

Réseaux	Mois	Nb Jours d'ouverture
Tricatin Gravitaire	Avril	7
Tricatin Gravitaire	mai	20
Tricatin Gravitaire	juin	26
Tricatin Gravitaire	Juillet	27
Tricatin Gravitaire	Aout	24
Tricatin Gravitaire	septembre	2
<b>Total</b>		<b>106</b>

## 2.2 VENTE D'EAU

PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
St Restitut	2 405	252	546 849	546 849	157	44	9,54	2 169
Tricastin Pression	6 411		581 750	581 750	258	62	nc	nc
<b>Total</b>	<b>8 816</b>	<b>252</b>	<b>1 128 599</b>	<b>1 128 599</b>	<b>415</b>	<b>106</b>		

COLLECTIVITES								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
St Restitut	106	10	36 339	36 339	10	3	10,60	3 634
Tricastin Pression	23		17 789	17 789	23	2	nc	nc
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>10</b>	<b>54 128</b>	<b>54 128</b>	<b>33</b>	<b>5</b>		

NON PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ab	Conso annuelle par ab	Facturation annuelle par ab
St Restitut	731	106 987	109 468	182	174	4,20	146	150
Tricastin Pression	923	300 052	381 837	890	845	1,09	325	414
<b>Total</b>	<b>1654</b>	<b>407 039</b>	<b>491 305</b>	<b>1072</b>	<b>1019</b>			

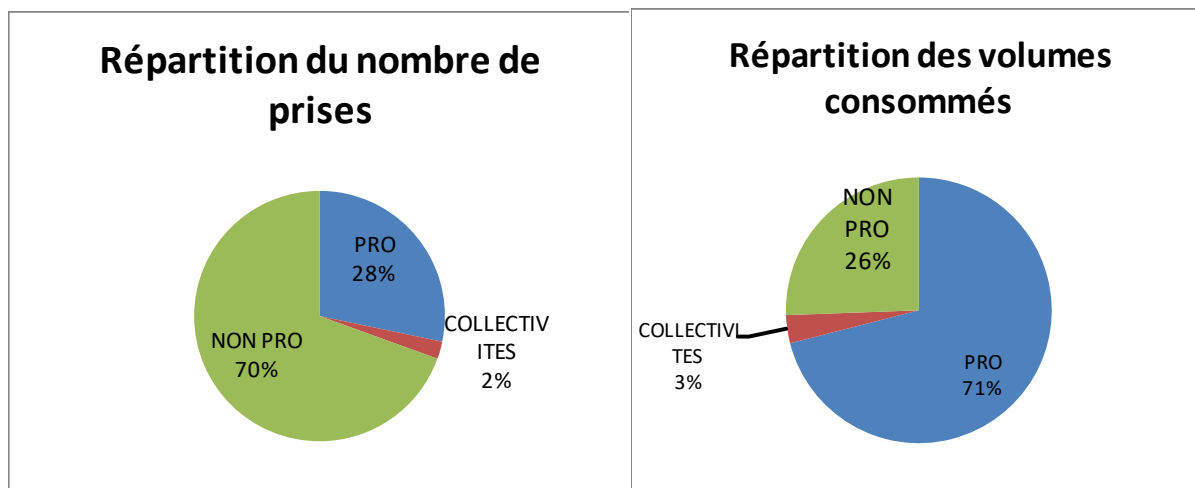
TOTAL						
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients
St Restitut	3 242	262	690 175	692 656	349	221
Tricastin Pression	7 357	0	899 591	981 376	1171	909
<b>Total</b>	<b>10 599</b>	<b>262</b>	<b>1 589 766</b>	<b>1 674 032</b>	<b>1520</b>	<b>1130</b>

### SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

Synthèse par type de consommateurs			
Type	Nombre de prises	conso (m3)	Facturation (m3)
PRO	415	1 128 599	1 128 599
COLLECTIVITES	33	54 128	54 128
NON PRO	1019	407 039	491 305
<b>Total</b>	<b>1052</b>	<b>1 589 766</b>	<b>1 674 032</b>



Nota : Réseau du Tricastin Gravitaire : L'eau consommée sur le réseau gravitaire et le réseau du logis de Berre est vendue en fonction du débit souscrit et non pas en fonction du volume d'eau consommé. Les volumes consommés ne sont donc pas comptabilisés.

## 2.3 RENDEMENT DU RESEAU

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Réseaux	Rendement
Trication Pression	74,22%
St Restitut	63,56%

Remarque : Un dysfonctionnement du débitmètre de la station de pompage de Chamillet (réseau St Restitut) a été identifié au cours de la saison d'irrigation 2022.

Les volumes utilisés par les irrigants du réseau gravitaire ne sont pas comptabilisés. Le rendement du réseau gravitaire est estimé à 15%



## 2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE

### Réseau de St Restitut

La consommation totale pour l'année 2022 est de 790 119 Kwh.

Ratios	Total
Kwh/m3 prélevé	0,728
Kwh/m3 consommé	1,145
€/m3 consommé	0,073
€/Kwh	0,100

Remarques : Ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR

### Réseau du Tricastin

L'évaluation des ratios énergétiques de façon identique au réseau de St Restitut n'est pas possible du fait du pompage des eaux pour irrigation gravitaire.

## 3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

### 3.1 SECURITE PUBLIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Néant

### 3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Sites	Observations	Conventions	Visite précédente
<a href="#">Echevarelle</a> <a href="#">Logis de Berre</a>	St Paul trois châteaux Granges Gontardes	APAVE R2208729-016-1 APAVE R2208750-016-1	17 novembre 2021 17 novembre 2021
<a href="#">Suppresseur le Hameau</a> <a href="#">Chamillet</a>	St Restitut St Paul trois châteaux	HCC/19/341 HCC/19/339	26 février 2020 26 février 2020

### 3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

Date	Appareil	Volume – Pression de service	Type d'inspection	Non-conformité	Organisme inspecteur
<b>Echaravelles</b>					
01/2019	Réseau Pression MARION : n° 3736	10 000 l – 9.5 b	Requalification décennale	néant	APAVE
02/2021	Gravitaire : MARION n° 99	8 000 l – 2 b	Périodique	néant	APAVE
02/2021	Réseau Pression: MARION : n° 3736	10 000 l – 9.5 b	Périodique	néant	DREKA
<b>Chamillet</b>					
03/2022	Charlatte	10 000 l – 12.5 b	Requalification décennale	néant	DREKA
<b>Logis de Berre</b>					
Pas de document – pas de suivi – en attente étude réseau gravitaire					

### 3.4 CONTROLE CONFORMITE APPAREILLAGE DE LEVAGE

Néant

## 4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2022

### 4.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT

#### 4.1.1 OBJECTIFS

##### Classés par ordre de priorité

- 1/ Organes hors service suite à la saison précédente
- 2/ Organes dont l'état ou le niveau d'usure laisse craindre une rupture à court terme 1,2 ou 3 ans
- 3/ Mise en conformité vis-à-vis de la réglementation sécurité des travailleurs
- 4/ Amélioration des performances énergétiques
- 5/ Dégradations de caractéristiques techniques
- 6/ Amélioration de la facilité d'exploitation d'un ouvrage
- 7/ Mise en conformité vis-à-vis des exigences techniques de tiers (ENEDIS, agence de l'eau etc...)
- 8/ Amélioration de la fiabilité de fonctionnement de l'ouvrage
- 9/ Lutte contre les risques d'intrusions, de dégradations, sécurité des riverains
- 10/ Amélioration des fonctionnalités de report d'information et de suivi
- 11/Réduction des nuisances à des tiers (bruits etc....)

Ces travaux sont imputés au budget investissement

#### 4.1.2 TRAVAUX REALISES

Territoire	Ouvrages	OBJET	Opération	Décision	n° chantier	Chef de Projet
Sud	Réservoir Chanabasset	Renouvellement conduite sortie réservoir	200	fait 2022		PH GUIBAUD
Sud	Réseau Pression Tricastin	Déplacement conduite propriété M MARTIN	200	fait 2022	BC SORODI	O GREGOIRE
Sud	Réseau Pression Tricastin	Renouvellement appareillage réseau (ventouses - vannes)	200	fait 2022		PH GUIBAUD
Sud	Réservoir St Restitut	Renouvellement partielle canalisation chambre de vannes	200	fait 2022	22 020 002	Ph GUIBAUD
Sud	SP Echaravelles	Renouvellement 1 débitmètre à ultrasons	200	fait 2022	21 090 003	PA BASS
Sud	SP Echaravelles	Rénovation pompe n°2 (Tricastin pression)	200	fait 2022	21 100 012	B CHAMPEY

## 4.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE

Date	Ouvrage	Evénement
Janv- 2022 - fev 2022	Réseau Gravitaire	Renouvellement de 3 éléments du canal (demi buse Dn 1000 mm) suite à sinistre
févr.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite en pied de borne n°280 (La Garde Adhémar)
mars-22	Réservoir CHAMILLET	Renouvellement sonde piezo réservoir (Sonde Khrone remplacée par sonde Paratronics)
mars-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 150 mm (Pépinières Heurtebise - Clansayes)
mars-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 125 mm (Sorbetière Clansayes)
mars-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 100 mm (chemin du tubet St Paul 3 Chateaux)
avr.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 150 mm (Grés des Jardins St Paul 3 Châteaux)
avr.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite fonte Dn 100 mm (Chemin tubet St Paul 3 Châteaux)
avr.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 125 mm (Terre agricole La Garde Adhémar)
avr.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite PVC Dn 160 mm (Terre agricole St Paul 3 Chateaux)
mai-22	Réseau Tricastin Logis de Berre	Fuite Fonte Dn 400 mm joint Plomb (Les Granges Gontardes)
juin-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 125 mm (Terre agricole St Paul 3 Chateaux)
juin-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 125 mm (Terre agricole La Garde Adhémar)
juin-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 150 mm (Terre agricole St Paul 3 Chateaux)
juil.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 250 mm (Terre agricole la Garde Adhémar)
août-22	Réseau Tricastin gravitaire	Intensification du développement d'algues => curage permanent
août-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 125 mm (Terre agricole la Garde Adhémar)
sept.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 100 mm (Terre agricole St Paul 3 Chateaux)
sept.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 125 mm (Terre agricole La Garde Adhémar)
oct.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 125 mm (Terre agricole Clansayes)
oct.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite Dn 350 mm (Terre agricole et Rte communale St Paul 3 Chateaux)
oct.-22	Réseau Tricastin Pression	Fuite fonte Dn 100 mm (Terre agricole St Paul 3 chateaux)
août-23	Réseau Tricastin Pression	Fuite Fonte Dn 125 mm (Terre agricole la Garde Adhémar)

#### 4.3 TRAVAUX FACTURES

Désignation	Nombre
Fourniture et pose compteur non professionnel (1 m3/h)	9
Réparation borne endommagée par tiers	2
Modification d'un borne existante	1
Déplacement non justifié d'un agent	1
Fourniture et pose d'une nouvelle sortie sur borne existante	3
Participation au déplacement d'une conduite	1

#### 4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2022

Néant

## 5- GESTION CLIENTELE

### 5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

#### 5.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2022, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 17 mars 2022 est de 0,007 € H.T. /m<sup>3</sup> consommé et 11.25 € H.T. par l/s pour les abonnements gravitaires.

#### 5.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers est uniformisé sur l'ensemble du territoire du SID.

Les tarifs du service sont fixés par la délibération du 17 mars 2022

- Une prime fixe en fonction du débit souscrit

1 m <sup>3</sup> /h .....	71.46 € HT .....	75.39 € TTC
3 m <sup>3</sup> /h .....	92.80 € HT .....	97.20 € TTC
5 m <sup>3</sup> /h .....	122.50 € HT .....	129.24 € TTC
10 m <sup>3</sup> /h .....	204.16 € HT .....	215.39 € TTC
15 m <sup>3</sup> /h .....	348.57 € HT .....	367.74 € TTC
20 m <sup>3</sup> /h .....	497.96 € HT .....	525.35 € TTC
30 m <sup>3</sup> /h .....	647.34 € HT .....	682.94 € TTC

- Un forfait de consommation

1 et 3 m <sup>3</sup> /h .....	150 m <sup>3</sup>
5 m <sup>3</sup> /h .....	300 m <sup>3</sup>
10 m <sup>3</sup> /h et au-delà .....	500 m <sup>3</sup>

Au vu des restrictions d'usage, imposé par arrêté préfectoral en 2022, les forfaits de consommation ont été divisé par 2 (délibération du 12 octobre 2022).

- Un tarif de 0,1499 €/m<sup>3</sup> HT par m<sup>3</sup> consommés
- Un tarif de 0,030 €/m<sup>3</sup> HT par m<sup>3</sup> consommés pour surcoût énergie

### 5.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Le tarif professionnel n'est accordé qu'aux abonnés pouvant justifier d'un numéro SIRET en lien avec le titulaire du contrat d'abonnement.

Pour la saison 2022, le prix de vente a été fixé à (délibération du 17 mars 2023) :

#### **RESEAU TRICASTIN Pression**

##### Part fixe

Abonnement 10 m<sup>3</sup>/h ..... u ..... 102.00 € H.T.

Abonnement 20 m<sup>3</sup>/h ..... u ..... 140.00 € H.T.

Abonnement 30 m<sup>3</sup>/h ..... u ..... 210.00 € H.T.

Abonnement 100 m<sup>3</sup>/h ..... u ..... 700.00 € H.T.

Part au m<sup>3</sup> ..... 0,108 € H.T.

Part au m<sup>3</sup> (surcoût énergie)..... 0,030 € H.T.

Soit une facture moyenne de 537.00 € H.T./ha pour une prise - 7 m<sup>3</sup>/h - 1 ha - 3000 m<sup>3</sup>/ha

#### **RESEAU TRICASTIN Gravitaire**

Abonnement gravitaire ..... l/s ..... 249.16 € H.T.

Abonnement Logis de Berre .... l/s ..... 264.43 € H.T.

#### **RESEAU SAINT-RESTITUT**

##### Part fixe

Abonnement à la surface ..... ha ..... 197.76 € H.T.

Abonnement au débit ..... m<sup>3</sup>/h ..... 10,30 € H.T.

Part au m<sup>3</sup> ..... 0,116 € H.T.

Part au m<sup>3</sup> (surcoût énergie)..... 0,030 € H.T.

Soit une facture de 728.86 € H.T./ha pour une prise - 7 m<sup>3</sup>/h - 1 ha - 3000 m<sup>3</sup>/ha

### 5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS

#### **SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

## 5.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

### Mise en service des réseaux :

- Tricastin pression : du 15 mars au 07 avril
- Tricastin Gravitaire : 14 avril
- Tricastin logis de berre : 15 avril
- St Restitut bas service : 1<sup>er</sup> avril
- St restitut haut service : 04 avril

### Problème de ressources :

Néant

### Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Néant

### Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

- *Coupures d'alimentation électrique (ENEDIS)*

Date	Ouvrage	Durée	Type
21-nov	SP ECHARAVELLES	7H	Programmée à la demande du SID pour maintenance

### Problèmes de fonctionnement réseaux:

Réseau St Restitut : néant

Réseau Tricastin pression : néant

Réseau Tricastin gravitaire : fort développement d'algues dans les canaux au mois d'Aout => obstruction partiel et ponctuellement total de l'écoulement dans certains canaux.

### Arrêt des réseaux :

- Tricastin pression : nc
- Tricastin gravitaire :nc
- St Restitut : nc

## 5.2.2 INFORMATIONS DES IRRIGANTS

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

**Siège** : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)



Date	Evénement	Mode diffusion
25-mars	Information tarif 2022 abonnés non professionnels	Mail
29-mars	Information complémentaire tarif 2022 abonnés non professionnels	Mail
06-avr	Réunion du territoire avec les irrigants professionnels	Réunion
24-août	Fonctionnement du réseau gravitaire du Tricastin perturbé par le développement d'algues	SMS
13-oct	Information sur les dates de mise à l'arrêt des réseaux	Mail
21-oct	Information irrigants professionnels : Energie et prix du service 2023	SMS

### 5.2.3 DIVERS

Les arrêtés « sécheresse » pris par la préfecture de la Drôme ont restreint l'usage de l'eau d'irrigation les usagers non professionnels à l'arrosage de nuit des potagers et arbres fruitiers uniquement.

## 6- LES PROJETS DU TERRITOIRE

### 6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX TRICASTIN PRESSION ET ST RESTITUT

Maillage entre les réseaux du Tricastin Pression et de St Restitut sur la commune de St Paul 3 Châteaux afin de disposer d'un secours mutuel partiel en cas de disfonctionnement d'une station de production.

Projet en cours d'étude : difficulté foncière d'implantation du regard contenant les organes hydrauliques du maillage (vannes – régulateur de pression etc...).

### 6.2 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN

Estimation sommaire du projet : 6.500 000 € à 8 000 000 € H.T.

Ce projet est intégré dans le projet de territoire de HPR « Hauts de Provence Rhodanienne » dans le périmètre Drôme-Vaucluse.

Ce projet est inscrit au programme d'aides de la CNR au titre de ces missions d'intérêt général (MIG).

Le SID a mandaté le cabinet d'études Ca'Eau pour la réalisation d'un Avant-Projet détaillé, pour un montant de 68.385 € intégralement subventionné par l'Etat.

## 7- DONNEES FINANCIERES

### 7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID.

#### 7.1.1 FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 556.728,74 €.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 668.469,92 €.

**Soit un excédent de 111.741,18 € contre un déficit de 8.072,65 € en 2021.**

Le résultat en hausse est lié d'une part à l'augmentation de la recette liée à l'énergie réservée (+85.600 €) mais aussi à l'augmentation des m<sup>3</sup> consommés par les irrigants au cours de cette année particulièrement chaude et sèche.

#### 7.1.2 INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 81.128,83 €.

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 75.685,90 €.

### 7.2 IMPAYES

Sud	2018	2019	2020	2021	2022
montant restant dû	21,68	481,97	1 146,67	2 003,44	1 623,82

Nota : Etat des restes à recouvrer à la date du 31/01/2023 (titres émis jusqu'à fin octobre 2022 : la facturation de fin 2022 – consommation des professionnels - n'est pas incluse dans ces données).

### 7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

Annuité 2022: 2.140,17 € se décomposant en :

- Intérêts : 222,67 €
- Remboursement du capital : 1917,50 €

Capital restant dû : 2.270,17 €.

L'emprunt prendra fin en 2023.

## 8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation
- de ne pas classer constructibles les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar – La Bâtie-Rolland etc....